

BIBLIOGRAPHIE NATIONALE À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE CÔTE D'IVOIRE : ESQUISSE D'UNE ACTUALISATION DES ACTIFS INFORMATIONNELS

MOULARET Renaud-Guy Ahioua

Maître-Assistant,

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC-Côte d'Ivoire)

ahioua.moularet@hotmail.fr

TANOH Zakary

Enseignant permanent

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC-Côte d'Ivoire)

zakarytanoh@yahoo.fr

ODI Aké Ange Berdal

Enseignant permanent

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC-Côte d'Ivoire)

odiakeange@gmail.com

Résumé

La bibliographie nationale constitue l'épine dorsale de l'actualisation des actifs informationnels de la Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire (BNCI). Cependant, sa mise œuvre se heurte à des difficultés d'ordre institutionnel, infrastructural et structurel. Cette étude vise donc à mettre en évidence la place de la bibliographie nationale dans l'actualisation des actifs informationnels. Elle s'appuie, d'une part, sur le cadre théorique du structuro-fonctionnalisme (F. Claisse, M. Counet et P. Verjans, 2017) et, d'autre part, sur une approche qualitative reposant sur l'analyse de contenu, les entretiens explicatifs et l'observation. Ainsi, les résultats relèvent que, malgré les difficultés rencontrées, la bibliographie nationale contribue significativement à la mise à jour et la valorisation des actifs informationnels de la BNCI.

Mots clés : Bibliographie nationale ; Bibliothèque nationale ; Actifs informationnels ; Écologie informationnelle.

Abstract

The national bibliography constitutes the backbone of the updating of the information assets of the National Library of Côte d'Ivoire (BNCI). However, its implementation faces institutional, infrastructural, and structural challenges. This study therefore aims to highlight

the role of the national bibliography in the updating of information assets. It is based, on the one hand, on the theoretical framework of structural-functionalism (F. Claise, M. Counet, and P. Verjans, 2017) and, on the other hand, on a qualitative approach based on content analysis, explanatory interviews, and observation. The results thus reveal that, despite the challenges encountered, the national bibliography contributes significantly to the updating and promotion of the BNCTI's information assets.

Keywords : National bibliography; National library; Information assets; Information ecology.

Introduction

La construction d'une architecture de l'information relève bien souvent d'un arsenal institutionnel au sein duquel les structures documentaires occupent une place de choix. Ces dernières notamment les bibliothèques, demeurent des actants importants de la gestion et de la conservation de l'information à travers les générations. En effet, « Depuis leur apparition, les bibliothèques sont des lieux de conservation et de transmission de la connaissance » (P. Carbone, 2017). De fait, l'information documentaire dans son organisation systémique, positionne la bibliothèque nationale au rang de figure de proie nécessaire à la gestion aussi bien efficiente et efficace de l'information. Dans la typologie des bibliothèques comme le rappellent les auteurs (C. Arsenault, 2010 ; Salaün et C. Gardiès, 2011 ; J-P. Accart et M-P. Réthy, 2015 ; P. Carbonne, 2017 ; SERDA Groupe, 2014 ; 2018), la bibliothèque nationale apparaît comme la structure documentaire dont la compétence s'applique à tout le territoire d'un pays. Aussi, comme le révèle Pierre CARBONNE,

Les bibliothèques sont des institutions d'accès à l'information, à la connaissance et à la culture. A ce titre, elles servent de soutien indispensable à l'éducation et à la formation, à l'étude et à la recherche. Elles constituent une mémoire vivante de la société, qui assure la conservation, la diffusion et le renouvellement d'un patrimoine culturel et scientifique (2017, p.11).

C'est en substance le lieu de préciser qu'au regard des multiples fonctions de la bibliothèque, la gestion efficiente des actifs informationnels est primordiale et bien plus encore, pour une bibliothèque nationale, notamment la Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire (BNCI). En effet, cette institution documentaire, par sa dimension patrimoniale dont la compétence territoriale s'inscrit à l'échelle du pays, s'incarne dans le contrôle bibliographique. La bibliographie nationale étant entendue comme l'ensemble des documents édités dans un pays à un moment donné ; ou des documents édités par les natifs d'un pays bien qu'étant à l'étranger. Concrètement, « c'est une publication destinée à signaler l'ensemble de la production imprimée d'un pays. Cette bibliographie est le plus souvent produite par la bibliothèque nationale à partir des documents reçus dans le cadre du dépôt légal »¹.

Dès lors, la bibliographie nationale, en tant que reflet de la production intellectuelle d'un pays, « un miroir reflétant la culture d'un pays » (Ifla, 1955, p.29), joue un rôle important dans l'actualisation de ses actifs informationnels, c'est-à-dire l'« inventaire présentant, à un moment déterminé, le portrait de l'ensemble des ressources informationnelles contenant des renseignements sensibles ou confidentiels... ». (U. Saint-Boniface, 2023) Cela induit l'ensemble des documents (monographies et périodiques) dont dispose effectivement cette institution nationale ; lesquels documents sont mis à la disposition et permettent la satisfaction des besoins informationnels des usagers en raison de leur pertinence. Cependant, l'actualisation des actifs informationnels, ce qui prend en compte leur renouvellement, au sein de la BNCI, demeure un défi majeur entravé par des difficultés d'ordre institutionnel, infrastructurel et structurel. Au fil des ans, la BNCI, naguère le fleuron des institutions documentaires, s'est avérée inapte à assurer les missions qui lui sont assignées en raison d'une insuffisance des ressources nécessaires à son fonctionnement puis à son développement. Aujourd'hui, la BNCI

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Bibliographie_nationale, consulté le 13-01-2025.

peine à mettre à jour la bibliographie nationale en raison de la gestion du dépôt légal par le Ministère de l'intérieur, ce qui complique considérablement l'actualisation de ses actifs informationnels.

Cette évocation étiologique essaie de comprendre l'état actuel de cette institution face aux enjeux de l'information documentaire pour l'essor de la Côte d'Ivoire. De ce fait, la question centrale qui gouverne cette étude se présente comme suit : quelle est la place de la bibliographie nationale dans l'actualisation des actifs informationnels à la BNCI ? Les questions secondaires de recherche visent à savoir d'une part, quel est l'état des lieux de la bibliographie nationale de BNCI ? et d'autre part, quelles sont les solutions d'amélioration de l'actualisation des actifs informationnels à la BNCI ? Au demeurant, la nécessité d'une pertinence de l'information impose et ce, au-delà de la fonction patrimoniale.

Par ailleurs, l'actualisation des données à la BNCI requière un dispositif primordial inhibé par la précarité des paradigmes physico-techniques. C'est pourquoi, l'hypothèse principale de travail dispose que la bibliographie nationale permet une actualisation des actifs informationnels à la BNCI. Les hypothèses secondaires précisent d'abord que la gestion de la bibliographie nationale à la BNCI est caractérisée par les difficultés d'ordre institutionnel et structurel. Ensuite, que l'amélioration de l'actualisation des actifs informationnels à la BNCI est liée à des réformes d'ordre structurel et fonctionnel. Ainsi, d'un point de vue général, cette étude veut montrer la place de la bibliographie nationale dans l'actualisation des actifs informationnels. De façon spécifique, la contribution de cet article se situe à un double niveau. Premièrement, il s'agit de faire l'état des lieux de la bibliographie nationale à la BNCI. Deuxièmement, il convient de proposer des solutions pour améliorer l'actualisation des actifs informationnels à la BNCI, en s'appuyant sur une analyse de l'état des lieux actuel de cette bibliographie nationale. En outre, le structuro-fonctionnalisme (F. Claisse, M. Counet et P. Verjans, 2017) est le

modèle théorique convoqué dans la présente étude. À travers ce paradigme, la BNCI est envisagée comme un système dans lequel la bibliographie nationale et les actifs informationnels remplissent chacun rôle spécifique, tout en contribuant conjointement à la préservation du patrimoine informationnel de la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, l'organisation actuelle de la BNCI structurée à une simple direction centrale ne lui permet d'atteindre les objectifs. En effet, composée de sous-directions et de services, dont la bibliothèque de recherche ou la bibliothèque enfantine, les moyens ou les ressources nécessaires à une compétitivité documentaire deviennent inexistantes sinon insuffisantes.

En outre, l'analyse qualitative, reposant sur l'analyse de contenu, les entretiens explicatifs et l'observation, vise à enrichir la compréhension du sujet de recherche.

Ainsi, cette étude ambitionne de renforcer le rôle de la Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire dans la conservation et la diffusion du patrimoine informationnel national. Elle propose également des pistes de solutions pour actualiser la bibliographie nationale et améliorer l'accès aux ressources documentaires. De ce fait, elle favorise le développement académique, la recherche scientifique et l'engagement du public ivoirien. La contribution sociale de la présente étude permet d'une part d'enrichir le débat sur la gestion institutionnelle du dépôt légal. D'autre part, elle invite à une réflexion sur le renforcement des ressources de la BNCI, notamment à travers une politique d'acquisition efficace.

Au total, trois (03) parties meublent cette étude, dans un premier temps, l'état des lieux de la bibliographie nationale et des actifs informationnels à la BNCI, dans un second temps, les interactions entre la bibliographie nationale et les actifs informationnels à la BNCI et dans un troisième temps, la BNCI face aux défis de l'actualisation des actifs informationnels.

1. État des lieux de la bibliographie nationale et des actifs informationnels à la BNCI

La BNCI participe à la préservation et à la diffusion du patrimoine documentaire du pays. En sa qualité de vitrine de la promotion du patrimoine documentaire ivoirien, la BNCI est responsable de la collecte, de la conservation et de la valorisation des ressources informationnelles notamment, à travers la bibliographie nationale. L'état des lieux permet ainsi d'examiner la situation actuelle de la bibliographie nationale et des actifs informationnels à la BNCI après un aperçu historique du dépôt légal.

1.1. Aperçu de la bibliographie nationale dans certains pays du Nord

Il faut le rappeler,

Une bibliographie nationale est un index des publications d'une zone géographique définie, qu'il s'agisse d'un État ou d'une zone linguistique. Les bibliographies nationales se veulent exhaustives et couvrent tous les sujets. Elles sont souvent créées par les bibliothèques nationales sur la base d'un droit de dépôt².

La bibliographie fut-elle nationale ou internationale, générale ou spécialisée, courante ou rétrospective, a de tout temps été le lit de la formation, de la recherche et de la production scientifique. Ayant pour lien indissociable le livre, dont elle demeure le lieu de prédilection, la bibliographie a connu une approche historique et conceptuelle qui s'est muée au fil des siècles en vertu d'une riche évolution sémantique³.

²Bibliothèque Nationale Allemande ,https://www.dnb.de/EN/Professionell/Metadatendienste/Metadaten/Nationalbibliografie/nationalbibliografie_node.html, C.18.03.25.

³ Les premières bibliographies apparaissent au second siècle de notre ère. Au moyen âge, émergent les listes de titres qui se formalisent avec l'avènement de l'imprimerie, inventée en 1454 par Johannes Gutenberg. La liste de titres de Johannes Tristhein est considérée comme la première bibliographie La Bibliotheca Universalis de Conrad

À ce jour, dans les pays du Nord, les bibliographies nationales restent de véritables institutions qui assurent la traçabilité de toute la production éditoriale. Elles sont gérées par les structures documentaires nationales.

En France, la Bibliothèque Nationale de France (BNF) élabore la bibliographie nationale française qui demeure le modèle de référence pour les pays d'Afrique de succession française depuis plus de deux siècles⁴. Elle a traversé les époques, partant du décret impérial pour atteindre le format de la bibliographie en ligne. En effet,

À l'issue de la première année de publication, la *Bibliographie de l'Empire français* signalait 5 442 ouvrages ; un siècle plus tard, en 1911, le dépôt légal traitait 14 000 documents. 200 ans plus tard, la *Bibliographie nationale française* annonçait plus de 100 000 documents reçus par dépôt légal : 68 557 livres, 5 991 publications en série, 21 076 documents audiovisuels, 1 758 titres de musique imprimée, 3 061 documents cartographiques⁵.

Depuis 1990, la bibliographie nationale française est publiée par la BNF. À l'orée des années 2000, elle comprend cinq (05) rubriques que sont les monographies, les ressources continues, les documents sonores caractérisés par la musique, les documents audiovisuels et la cartographie. Ainsi, la compétence de la BNF n'épuise pas le débat du document textuel mais au contraire, renforce le domaine d'intervention du document en tant que support de l'information. La Bibliographie Nationale Française est présentée selon les principes du Système International de

Gesner, apparaît en 1545 ; elle a la particularité de traiter de tout en trois langues que sont l'hébreu, le grec et le latin. Le mot bibliographie voit le jour dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et fait référence à toute personne versée dans la connaissance et le déchiffrement des manuscrits.

⁴ La bibliographie de France, doyenne des bibliographies nationales, demeure la plus importante bibliographie nationale courante en langue française ; elle est publiée de 1801 à 1971. En 1972, elle devient bibliographie de la France-Biblio, éditée par le Cercle de la Librairie.

⁵ Bibliographie nationale française, <https://bibliographienationale.bnfr.fr/content/bibliographie> , C.18.03.25.

Description Bibliographique (ISBD) intégré, ceux de l'Association Française de Normalisation (AFNOR) et du Réseau Description et Accès (RDA-FR) en tant que récent paradigme du catalogage (F. Leresch, 2011).

En Grande-Bretagne, la British Library fondée en 1896, est chargée de l'élaboration de la British national Library, c'est-à-dire la bibliographie nationale Britannique. Elle recense depuis 1949, l'ensemble des publications à savoir, livre, revues et périodiques au Royaume-Uni (Angleterre, Écosse, Pays de Galles) et en République d'Irlande⁶. La liste hebdomadaire de documents publiés fait savoir que cette bibliographie à l'ère des technologies numériques, « offre désormais un accès en ligne aux informations de plus de cinq (05) millions de publications et de titres à paraître, couvrant des domaines allant de l'informatique à l'histoire, des romans aux manuels scolaires »⁷. Cette institution britannique utilise en grande partie la Classification Décimale de Dewey (CDD) pour le traitement et l'indexation de ses documents.

Au Canada et plus précisément au Québec, il faut remonter à la décennie 1960, notamment en 1968, pour voir l'émergence de la bibliographie du Québec en version imprimée. Toutefois, l'inventaire d'une bibliographie rétrospective relative au patrimoine documentaire du Québec estimé à cent cinquante mille (150.000) publications sur la période 1821-1967, a été réalisé. La mission de l'élaboration de la Bibliographie du Québec est confiée à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), basée à Montréal. En effet,

« La Bibliographie du Québec recense tous les documents qui ont été publiés au Québec durant l'année en cours et l'année précédente, et acquis par dépôt légal ou par achat. On y trouve en outre des documents publiés à

⁶ Bibliographie nationale Britannique, [https://en.wikipedia.org/wiki/British_National_Bibliography#:~:text=The%20British%20National%20Bibliography%20\(BNB,comprehensive%20listing%20of%20UK%20titles](https://en.wikipedia.org/wiki/British_National_Bibliography#:~:text=The%20British%20National%20Bibliography%20(BNB,comprehensive%20listing%20of%20UK%20titles), C.18.03.25.

⁷ British Library, <https://blogs.bl.uk/digital-scholarship/2023/07/share-family-british-national-bibliography.html> C.18.03.25

l'étranger mais relatifs au Québec par l'auteur ou le sujet»⁸.

Cette dimension de bibliographie nationale courante inclut les ouvrages publiés en dehors du territoire Québécois, mais ayant un lien avec cette province tant de par son auteur que de par son sujet. L'acquisition à titre onéreux est aussi élément décisif, car il ne cède point de place à l'unique dépôt légal. Les notices reparties en neuf (09) sections⁹, sont mensuelles et sont classées selon la CDD, la Classification de la bibliothèque du Congrès Américain, du Cadre de Classement Gouvernemental du Québec et du système de classification maison ; telles sont les outils gouvernant le traitement des documents.

La Confédération Helvétique confère à la Bibliothèque nationale Suisse (BN), la compétence statutaire de l'élaboration de la bibliographie nationale, celle-ci y prend le nom de, *Le Livre Suisse : La bibliographie nationale*. Apparue de 1901 à 1942 sous le nom de Bulletin bibliographique, cette production adopte le nom de Livre suisse en 1943. Dès lors,

Le Livre suisse est la bibliographie nationale suisse. Il est rédigé, édité et publié par la Bibliothèque nationale suisse (BN). Le Livre suisse répertorie la production éditoriale suisse (commerciale et non commerciale) -les Helvetica - publiées sous forme imprimée et/ou électronique en Suisse et à l'étranger, conformément aux directives d'acquisition de la BN¹⁰.

⁸ BAnQ, https://www2.banq.qc.ca/ressources_en_ligne/bib_bibliographie.html , C18.03.25

⁹ BAnQ, https://www2.banq.qc.ca/ressources_en_ligne/bib_bibliographie.html , C18.03.25 ; La bibliographie du Québec, selon données disponibles en ligne, comprend les monographies du secteur privé; l'édition non commerciale; les publications officielles; les documents jeunesse (ouvrages de fiction, ouvrages documentaires, enregistrements sonores et ressources électroniques); les documents cartographiques; les enregistrements sonores; les publications en série du secteur privé; les ressources électroniques et les documents iconographiques.

¹⁰ Bibliothèque nationale suisse, <https://www.nb.admin.ch/snl/fr/home/recherche/bibliographies/livre-suisse.html>, C.18.03.25.

L'institution documentaire nationale, comme partout ailleurs, est la personne morale qui produit la bibliographie nationale actualisée de la Suisse, tant en version papier qu'en mode dématérialisé, ainsi qu'au double niveau lucratif et non lucratif. Cette bibliographie intègre dans son criterium de sélection, aussi bien les livres publiés au niveau national, que les documents tirés à l'extérieur du pays. Dans son organisation,

Le Livre suisse se compose de quatre séries avec des fréquences de parution différentes : Toutes les ressources (tous les quinze jours): cahiers n° 1-15 et 17-23, Partitions musicales (annuelle): cahier n° 16, Thèses de doctorat (annuelle): cahier n° 24, Numéro spécial (annuelle): cahier n° 25. Les notices bibliographiques publiées dans le Livre suisse sont rédigées selon les règles internationales de catalogage RDA. La présentation graphique des métadonnées bibliographiques est basée sur le standard international ISBD. Les autorités incluses dans les notices bibliographiques sont rédigées selon le standard GND. Les notices bibliographiques sont classées par matières selon la classification décimale Dewey (CDD) et les catégories de sujets CDD de la région DACH. Le Livre suisse est accessible gratuitement dans le catalogue en ligne *HelveticaCat*¹¹.

Aussi, les normes utilisées pour le traitement descriptif, sont respectueuses de l'ISBD, de la RDA et du *GEMEINSAME NORMDATEI* (GND), sans oublier que le système classificatoire est régi par la CDD.

En Allemagne, *La Deutsche Nationalbibliografie*, c'est-à-dire la bibliographie nationale allemande, existe depuis 1913. En vertu des textes légal et règlementaire, respectivement sur

¹¹ Bibliothèque nationale suisse, *Ibid.*

la bibliothèque nationale et sur le dépôt légal¹², cette structure documentaire jouit d'un « mandat de collecte ... qui comprend tous les textes, images et enregistrements sonores publiés en Allemagne ou en langue allemande, traduits de l'allemand ou relatifs à l'Allemagne qui ont été publiés depuis 1913 »¹³. Ces domaines d'intervention accessibles à partir de la boutique de données, permettent de relever les différentes subdivisions ou sections de ce dispositif allemand¹⁴. De façon précise, la bibliographie nationale allemande concerne

Les œuvres médiatiques publiées en Allemagne, Oeuvres médiatiques en langue allemande publiées à l'étranger, traductions étrangères d'œuvres médiatiques en langue allemande publiées à l'étranger, ce qu'on appelle *Germanica*, c'est-à-dire des œuvres médiatiques en langue étrangère publiées à l'étranger et qui se rapportent à l'Allemagne, œuvres imprimées compilées ou publiées entre 1933 et 1945 par des émigrés germanophones¹⁵.

Ainsi, à l'instar de nombreuses bibliographies de certains pays du Nord, l'étendue de la bibliographie allemande déborde le cadre de la territorialité, de la linguistique et vise l'aspect matériel, c'est-à-dire, l'objet d'étude au double niveau de l'Allemagne et de la langue allemande.

Dans les pays sus cités, la bibliographie nationale, émanant de la bibliothèque nationale, impose une dynamique de l'action documentaire nécessaire tant dans la collecte, le traitement et dans la diffusion des documents qu'elle signale, classe ou répertorie. Elles ont aussi la compétence de gérer le dépôt légal et de fait,

¹² La Bibliothèque nationale allemande est régie par la Loi relative à la Bibliothèque nationale allemande promulguée le 22 juin 2006. Ce texte est complété par le règlement sur le dépôt légal ; lequel est fortement intégré à la Bibliothèque nationale.

¹³ Deutsche National Bibliothek, *Notre mandat de collecte*, https://www.dnb.de/EN/Professionell/Sammeln/sammeln_node.html, C.18.03.25.

¹⁴ La bibliographie nationale allemande se compose de sept (07) séries que sont les séries A, B, C, H, M, O et T.

¹⁵ La Bibliothèque nationale allemande

,https://www.dnb.de/EN/Professionell/Metadatendienste/Metadaten/Nationalbibliografie/nationalbibliografie_node.html, C.18.03.25

d'effectuer le contrôle de la bibliographie nationale ; système qui revêt une histoire en Côte d'Ivoire.

1.2. Historique du Dépôt légal

Au lendemain de l'indépendance, le l'État ivoirien attribue la « *Régie du dépôt légal* » au Ministère en charge de l'Intérieur. En effet, le dépôt légal a pour fondement juridique le décret n° 62-28 du 2 février 1962 qui en établit les modalités en Côte d'Ivoire. Ainsi,

Les imprimés de toute nature (livres, périodiques, brochures, estampes, gravures, cartes postales illustrées, cartes de géographie et autres), les œuvres musicales, photographiques, cinématographiques, phonographiques mis publiquement en vente, en distribution ou en location ou cédés pour la reproduction sont soumis à la formalité du dépôt légal¹⁶.

La Côte d'Ivoire suivant le modèle français, s'inscrit dans la même dynamique que l'approche européenne en attribuant au dépôt légal la compétence pour recevoir et enregistrer les documents textuels et non-textuels (sonores et iconographiques) ; et la liste n'est pas exhaustive.

En somme, lorsque la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance, l'État prend soin de mettre en place des maisons d'édition pour la production du livre¹⁷. Il accompagne cette ouverture en 1962, du Service du Dépôt Légal, relevant du Ministère en charge de l'Intérieur¹⁸. La situation du livre décrit un monde éditorial peu structuré et des éditeurs en proie à l'informel. En effet, « nombre de structures, parmi d'autres, n'ont ainsi pas encore à ce jour, de numéro ISBN » (L. Pinhas, 2005, p. 74). Ce que Luc PINHAS évoque est significatif, tant du point de vue temporel que du point de vue technique. Dans certains cas,

¹⁶Journal officiel de la république de Côte d'Ivoire, quarantième année, n°7, 1962

¹⁷La littérature rapporte que le Gouvernement ivoirien s'est érigé en protecteur du manuel scolaire ; et ce dans l'optique de garantir une éducation de qualité à tous les citoyens.

¹⁸Décret N°62-28 du 02 février de 1962 instituant le dépôt légal.

l'organisation de la chaîne du livre dans plusieurs pays d'Afrique francophone est l'héritage non enrichi de la tutelle coloniale d'autan. En effet,

« Malgré la décolonisation, l'ancienne puissance tutélaire est parvenue à préserver sa main mise sur le marché du livre dans les pays francophones d'Afrique noire. Ainsi, le livre importé des pays du Nord représente de l'ordre de 90% des ventes en Afrique subsaharienne. Le phénomène est particulièrement notable pour la fourniture des manuels scolaires où les éditeurs québécois (notamment Hurtubise et Beauchemin) entrent en concurrence avec les grands groupes français, notamment pour répondre aux appels d'offres des grands bailleurs de fonds internationaux, mais l'ensemble des secteurs éditoriaux se trouvent concernés » (L. Pinhas, 2005, p. 75).

Le déficit voire, l'inexistence d'une institution de l'ISBN dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne est entre autres facteurs, la résultante de la présence des éditeurs occidentaux dans le capital de certaines maisons d'édition et partant, de l'industrie ivoirienne du livre. Les éditeurs NEI et CEDA, jadis des entreprises publiques, détenaient dans leurs capitaux hormis l'État ivoirien, les parts des maisons françaises EDICEF, Hachette, Hatier, ainsi que du canadien HMH.

Il reste entendu que le dépôt légal est notoirement reconnu comme l'obligation faite aux éditeurs et aux imprimeurs de déposer des exemplaires de leurs productions à un organisme désigné à cet effet par l'État, en occurrence la Direction des Archives Nationales de Côte d'Ivoire (DANCI) pour le cas ivoirien. À ce jour, la procédure d'obtention du numéro de dépôt légal- à inscrire dans le colophon-, auprès de cette institution,

« passe par la présentation de la maquette de l'œuvre à produire. Cette maquette est inscrite dans le registre de

réception des œuvres, puis une fiche à renseigner est remise au demandeur en deux exemplaires en vue de lui attribuer un numéro de dépôt légal. Avant la mise du document sur le marché, le demandeur dépose sept exemplaires de son œuvre éditée, dont quatre sont transférés à la BNCI. Les trois exemplaires restants font l'objet d'une répartition, dont deux sont remis à la DANCI et un à la bibliothèque du dépôt légal. La procédure est entièrement gratuite » (A. Kra ; É. Yéboukou, M. Diaby, 2024).

Aussi, les fonctions reconnues au dépôt légal ne se sont pas affranchies du volontarisme de la période coloniale. Elles sont restées attachées à une « éventuelle censure » pouvant être exercée par le Ministère en charge de l'Intérieur, sans oublier l'accroissement des fonds de la DANCI et de la BNCI (M. Diaby, 2024).

1.3. Bibliothèque nationale : Une institution au service du livre

Née des cendres de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN)¹⁹ en sa section ivoirienne de documentation, la BNCI prend juridiquement naissance par le décret N°71-434 du 10 septembre 1971 avec le financement de l'État Canadien et inaugurée en 1974. Ainsi, dans le cadre des missions qui lui sont confiées par l'État, la BNCI s'efforce de répondre aux besoins informationnels d'une mosaïque de publics à travers des ressources documentaires. Cette diversité de publics englobe toutes les couches sociales, pour lesquelles la promotion de la lecture par le biais de documents adaptés constitue un objectif primordial.

De plus, la classification des publics de la BNCI, en fonction de son statut, peut s'effectuer selon plusieurs critères : l'âge (enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes, seniors) et le statut

¹⁹ L'IFAN est une institution coloniale de recherche dans les domaines de l'ethnoscioologie, l'anthropologie, la préhistoire, etc. basée à Dakar. Information disponible sur le site <http://bnici.ci/presentation/historique.php>, consultée le 08/12/2024

socio-professionnel (apprenants du préscolaire, écoliers, élèves, étudiants, travailleurs, universitaires). Il est essentiel, conformément aux textes en vigueur, de rassembler, traiter et diffuser les informations nécessaires au développement de la population ivoirienne dans toute sa diversité. La demande d'informations émanant des lecteurs souligne l'importance pour la BNCI de s'engager dans une documentation complète et variée. En d'autres termes, la création de cette documentation s'inscrit dans une politique d'acquisition significative, dont les critères reflètent l'écosystème de la structure d'information documentaire que constitue cette bibliothèque nationale.

En plus de définir ses missions, les textes abordent également l'organisation structurelle de cet organe au sein du système du livre en Côte d'Ivoire. De ce fait, la structure organisationnelle de la BNCI ne dérobe pas à sa mission de promouvoir le livre en Côte d'Ivoire. En effet, la responsabilité de la BNCI dédiée à la diffusion met en relief l'élaboration d'une politique visant à populariser la documentation et le livre auprès des citoyens et l'éducation des différentes catégories de la population.

2. Interaction entre bibliographie nationale et actifs informationnels à la BNCI

L'interaction entre la bibliographie nationale et les actifs informationnels constitue un défi majeur dans le paysage de la gestion de l'information et de la culture de la lecture. La bibliographie nationale est un instrument de documentation et de valorisation du patrimoine écrit de la Côte d'Ivoire. Elle contribue énormément à la structuration et à la diffusion des actifs. Ainsi, l'interaction entre ces deux (02) notions s'observe de deux (02) manières.

2.1. Dépôt légal comme fondement des actifs informationnels

Par définition, le dépôt légal est une obligation légale qui vise à garantir la conservation et l'accessibilité des œuvres produites sur le territoire national. Il s'applique à une large gamme de supports tels que : les livres, les périodiques, les enregistrements sonores, les films, et même les contenus numériques. En déposant ces œuvres, les créateurs contribuent à la constitution d'un fonds documentaire riche et varié, qui devient une ressource précieuse pour les chercheurs, les historiens, et le grand public.

Quant aux actifs informationnels, ils désignent l'ensemble des éléments qui contribuent à la création de valeur au sein d'une organisation, en soulignant leur importance dans le cadre de la gestion des connaissances et de l'innovation (P. Levy, 1997). Ils se présentent sous-diverses formes, à savoir : les publications, des bases de données, des études de marché, des rapports de recherche, et bien plus encore. De même, dans un monde de plus en plus numérisé, la gestion et la préservation de ces actifs sont importantes pour assurer la pérennité de l'information et son usage. De ce fait, le dépôt légal constitue un fondement solide pour la création et la préservation des actifs informationnels.

2.2. Diversification des sources d'acquisition de documents à la BNCI

La Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire ne se limite pas uniquement au régime du dépôt légal pour constituer ses actifs informationnels. En effet, la diversification des sources d'acquisition est essentielle pour enrichir et moderniser ses collections. En plus du régime du dépôt légal, la Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire procède régulièrement à des achats de publications, permettant ainsi d'intégrer des œuvres contemporaines et des recherches récentes dans sa collection. Les dons et les legs de particuliers, d'institutions ou d'organisations sont également des sources précieuses qui contribuent à l'enrichissement des fonds documentaires. Ces contributions

permettent d'accroître la diversité des ressources disponibles, mais également de préserver certaines œuvres tant à disparaître.

Cependant, la BNCI peut explorer d'autres avenues pour diversifier encore davantage ses sources d'acquisition. Par exemple, l'établissement de partenariats avec des universités, des centres de recherche et des éditeurs. Du reste, la numérisation des documents et l'accès à des bases de données en ligne offrira également une richesse d'informations supplémentaires, répondant ainsi aux besoins d'une société ivoirienne de plus en plus numérique. Enfin, la collaboration avec d'autres bibliothèques et institutions culturelles, au niveau national et international permettra le partage de ressources et l'échange de documents. Cette procédure renforcera ainsi, le réseau d'information et d'acquisition de la BNCI.

2.3 Bibliographie nationale de Côte d'Ivoire : quelle réalité ?

La Côte d'Ivoire apparaît aujourd'hui comme un modèle économique caractérisé par la résilience, avec un taux de croissance de 6,2% en 2023 et un Indice de Développement Humain (IDH) passant de 0,538 en 2020 à 0,550 en 2022 (PNUD, 2023). La population de la Côte d'Ivoire est de 29.389.150 habitants en 2021, dont 14.044.160 (47,8%) de femmes et 15.344.990 (52,2%) d'hommes, ainsi qu'une population urbaine évaluée à 15.428.957 (52,5%) (ONU-Habitat, 2023). Toujours en 2023, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est de 96,63% (MEPD, 2024a). Selon la Banque Mondiale, le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant est de 2.728,8 US\$ (GBM, 2023). Aussi, en 2023, le taux de pénétration de la téléphonie mobile est de 172,2%, sans oublier que le taux de pénétration de l'internet fixe est de 1,4% et le taux de pénétration de l'internet mobile est de 93,7% (ARTCI, 2023). La Côte d'Ivoire dispose d'un réseau routier de 82.000 km dont 7.731 km de voies revêtues (MEPD, 2024b).

Relativement au secteur du livre et de l'édition, il est dénombré en Côte d'Ivoire, environ 800 écrivains(es), 62 maisons d'édition avec une présence de maisons fantômes (M. B. Makolo, 2005) n'ayant pas de

véritable existence²⁰, 224 nouveaux titres en 2021 et 115 en 2022. Le traitement éditorial opère une répartition de 70% de livres scolaires et 30% de littérature générale. Il faut ajouter à cela, 03 diffuseurs-distributeurs, 60 librairies agréées, 01 librairie en ligne, 02 librairies étrangères et 235 bibliothèques publiques. Un mécanisme récent de prêts bonifiés et de financements pour la création d'entreprises culturelles a vu le jour à travers le Guichet Unique de la Culture (GUC) (G. Châtelain., 2024). Il est doté d'un budget de 1.633.987,00 US\$ et est cofinancé par le Ministère en Charge de la Jeunesse et Orange Bank Côte d'Ivoire. La valeur monétaire de l'ensemble des achats publics de livres scolaires est estimée à environ 32.000.000 US\$. Ce montant prend en compte les différents formats de livres (imprimés, numériques, audio...). Le montant total de l'investissement public pour soutenir le secteur du livre et de l'édition est d'environ 408.497 US\$. Le livre représente 29% des exportations des biens culturels et plus de onze (11) milliards de francs CFA en termes d'importation, sans oublier que les foires et les salons ces dernières années, sont passés de vingt mille (20 000) à plus de 100,000 participants en 2023 et 125.000 en 2024 (MCF, 2014, 2017). À ce jour, 80% des éditeurs possédant le marché public du livre scolaire, sont des maisons d'édition aux capitaux détenus majoritairement par des nationaux (Éditions Éburnie, Les Classiques Ivoiriens, Vallesse Éditions, Frat-Mat Éditions). Les maisons d'édition aux capitaux détenus par des groupes multinationaux ou étrangers (NEI-CEDA), possèdent 20% de part de marché du livre scolaire²¹.

Cet aperçu de la condition du livre, tant sur la société globale que sur le monde de l'édition, débouche sur la condition des bibliographies en Côte d'Ivoire. Il faut remonter aux premières années d'existence de la BNCI pour voir apparaître les bibliographies nationales, avec la *Bibliographie de la Côte d'Ivoire* par Geneviève Janvier, parue en trois volumes entre 1972 et 1975. Ce sont des bibliographies nationales rétrospectives en ce sens qu'elles signalent des publications antérieures à

²⁰ Maswaswa Bertin Makolo définit les maisons d'édition fantômes, « comme celles qui n'existent pas en réalité mais qui donnent une impression d'existence par une dénomination au bas de la couverture et sur le frontispice » (2005, p.2).

²¹ Ces chiffres assez récents, ont été collectés auprès de Mme la Directrice de l'Industrie du Livre et de la Promotion de la Lecture (DILPL) du MCF. Ils ont aussi été communiqués dans le cadre d'une étude de l'UNESCO sur la cartographie du livre actuellement en cours.

l'année en cours ou à l'année de publication. En outre, des bibliographies apparaissent et sont répertoriées sur la période de 2008 à 2022.

« Essentiellement acquis par le biais du dépôt légal, il est dénoté sur la période de 2008 à 2018, 11763 titres dont 104 pour la littérature jeunesse, 1111 auteurs et 4982 éditeurs ayant publié des œuvres. Sur la période de 2019 à 2022, il est relevé 636 titres dont 24 pour la littérature jeunesse, 468 auteurs et 211 éditeurs ayant publié des œuvres. Les domaines concernés rejoignent la Classification Décimale de Dewey (CDD) à savoir, Généralités, Philosophie, Religion, Sciences Sociales, Langage, Sciences Pures, Techniques, Arts, Littérature et Géographie et Histoire » (K. Attreman, 2025).

Ces données sur le monde du livre et des bibliographies en Côte d'Ivoire, incline à apprécier les défis de la BNCI.

3. BNCI face aux défis de l'actualisation des actifs informationnels

Les défis à relever par la BNCI pour dynamiser les actifs informationnels relèvent tant des contraintes à circonscrire que de la nécessité de réformes.

3.1 Des contraintes à circonscrire

L'une des principales contraintes auxquelles la BNCI est confrontée, réside dans la gestion du dépôt légal. Actuellement, le dépôt légal n'est pas géré par la Bibliothèque nationale, mais plutôt par le Ministère de l'Intérieur. Cette situation engendre plusieurs problèmes significatifs pour la bibliographie nationale et l'actualisation des actifs informationnels. En effet, le fait que le dépôt légal soit logé au Ministère de l'Intérieur, constitue un obstacle à la collecte et à la centralisation des documents publiés en Côte d'Ivoire. *« La BNCI, en tant qu'institution chargée de la conservation du patrimoine documentaire, devrait être le point de référence pour le dépôt légal »* (F. Dago ; K. Attreman, 2025).

En l'absence de cette responsabilité, la Bibliothèque Nationale se trouve dans l'incapacité de garantir une couverture exhaustive des publications nationales. « *Ce problème entraîne des lacunes dans la documentation, ce qui nuit à la richesse et à la diversité des actifs informationnels disponibles* » (F. Dago 2025). Par ailleurs, cette situation crée une discontinuité dans la mise à jour des collections. Les publications récentes, qu'elles soient littéraires, scientifiques ou culturelles, ne peuvent pas être intégrées de manière systématique dans les fonds de la BNCI. « *Cet état de choses limite également l'accès des chercheurs, des étudiants et du grand public à des ressources essentielles* » (K. Attreman, 2025). En outre, l'absence d'une coordination efficace entre le ministère de l'Intérieur et la BNCI occasionne des problèmes de communication et de partage d'informations. Les délais dans le traitement du régime de dépôt légal retardent en outre l'actualisation des catalogues et des bases de données, rendant difficile la recherche d'informations précises et la mise à jour. De ce fait, la Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire fait face à des contraintes significatives qui entravent son rôle dans l'actualisation des actifs informationnels. La gestion du dépôt légal, actuellement assurée par le Ministère de l'Intérieur, est un frein à la centralisation et à la mise à jour des ressources documentaires. « *Cependant, une réforme de ce système est nécessaire pour garantir une meilleure accessibilité et une valorisation adéquate du patrimoine culturel et intellectuel de la Côte d'Ivoire* » (F. Dago ; K. Attreman, 2025).

3.2 Nécessité de réformes à la BNCI

La BNCI, garant des actifs informationnels permet de préserver et de diffuser le patrimoine documentaire du pays. Or, pour répondre efficacement aux défis contemporains et aux attentes des usagers, il est impératif d'envisager des réformes institutionnelles et structurelles.

3.2.1. Réforme institutionnelle

L'une des réformes institutionnelles les plus urgentes concerne le dépôt légal. Présentement, ce processus est géré par le

Ministère de l'Intérieur, ce qui n'est pas en adéquation avec les pratiques observées dans de nombreux pays. En effet, dans des pays comme la France ou le Canada, le dépôt légal est confié à la bibliothèque nationale, assurant de ce fait une gestion centralisée et spécialisée des documents.

Transférer la responsabilité du dépôt légal à la BNCI permettra de renforcer son rôle de conservation et de promotion de la culture et de l'information, mais aussi d'assurer une meilleure gestion de la bibliographie nationale. Cette initiative favorisera une actualisation régulière et systématique des actifs informationnels, favorisant ainsi à la BNCI de constituer une collection exhaustive et représentative de la production intellectuelle et culturelle ivoirienne. « *Une telle réforme assurera également une meilleure visibilité et l'accès des ressources documentaires, contribuant donc à la valorisation du patrimoine culturel national* » (F. Dago 2025).

3.2.2. Réforme structurelle

En parallèle des réformes institutionnelles, des réformes structurelles sont également nécessaires pour moderniser la BNCI. Ce cadre comprend la réorganisation de ses services et de ses départements, en vue de mieux répondre aux besoins des usagers. Par exemple, la création de départements spécialisés dans la numérisation et la conservation des documents permettra à la BNCI de s'adapter aux évolutions technologiques et aux nouvelles attentes des lecteurs. En outre, il sera pertinent d'améliorer les infrastructures physiques de la bibliothèque, en veillant à ce qu'elles soient accessibles à tous. De plus, une réforme structurelle devra prendre en compte la formation continue du personnel, afin de s'assurer qu'il soit toujours à jour avec les meilleures pratiques en matière de gestion de l'information et de service à la clientèle. « *Cette réforme structurelle renforcera l'efficacité de la BNCI, mais aussi sa réputation en tant que structure de référence en matière de documentation et de culture en Côte d'Ivoire* » (K. Attreman, 2025).

Cependant, les réformes institutionnelles et structurelles à la BNCI sont importantes pour assurer son rôle de gardienne du

patrimoine documentaire ivoirien. En révisant le cadre du dépôt légal et en modernisant ses structures, la BNCI pourra mieux servir la population, promouvoir la culture et l'éducation. Aussi, peut-elle s'affirmer comme un acteur incontournable dans le paysage informationnel ivoirien, à travers l'actualisation de ses actifs informationnels.

3.3 BNCI face au défi de l'écologie informationnelle

L'évolution du concept de gestion stratégique de l'information en ce vingt-et-unième siècle a donné naissance entre autres, à la notion d'écologie informationnelle. Cette notion est présentée par Thomas DAVENPORT depuis 1997 qui précise que

Les attributs d'une écologie informationnelle sont de mettre l'accent sur l'intégration de divers types d'information, de reconnaître les changements organisationnels, d'attacher l'importance nécessaire à la description de l'état actuel de l'information disponible dans l'organisation, Et enfin d'accorder l'attention appropriée aux utilisateurs et à leurs comportement informationnel (J-M. Salaün et C. Arsenault, 2010, p. 188).

Ainsi, cette notion fait référence à une approche intégrée de la gestion stratégique de l'information. Cette une acceptation de gestion de l'information, évoque un environnement dans lequel l'information subit les effets des actions humaines, organisationnelles et technologiques. Concrètement, il s'agit pour la BNCI de construire une architecture de l'information orientée, non seulement par les comportements des usagers, mais aussi par les ressources humaines et le dispositif statutaire. La BNCI devra ainsi, tenir compte sinon veiller à formaliser un cadre opérationnel issu de l'environnement externe, de l'environnement interne, de l'investissement technologique, des politiques d'information et de gouvernance, du processus d'information, de la stratégie

d'information, sans oublier la culture informationnelle (J.-M. Salaün et C. Arsenault, 2010).

Dès lors, la revitalisation des actions de la BNCI dans la vision d'une écologie informationnelle, ne saurait omettre le recours à un regain administratif frappé du sceau de son érection en Établissement Public National (EPN) à caractère administratif, ou à défaut en un Établissement Public à Caractère Culturel (EPCC). La perspective écosystémique soutenue l'interaction permanente des ressources et des objectifs à atteindre, sonnera le glas d'une institution léthargique et le retour à une organisation de référence, repère d'un développement durable.

Conclusion

En définitive, l'actualisation des actifs informationnels de la Bibliographie Nationale à la BNCI représente une étape importante dans la valorisation et la préservation du patrimoine documentaire du pays. Cette démarche vise non seulement à moderniser les outils et les méthodes de collecte et de diffusion des informations, mais également à renforcer l'accès à la connaissance pour tous les ivoiriens. En effet, les interactions entre la bibliographie nationale et les actifs informationnels constituent le point d'ancrage de la gestion du patrimoine documentaire de la BNCI.

Cependant, face aux difficultés d'ordre institutionnel, infrastructurel et structurel auxquelles elle est confrontée, des solutions telles que des réformes structurelles, organisationnelles, ainsi que la mise en place d'une écologie informationnelle, pourraient constituer le point de départ de la mise à jour et de la valorisation du patrimoine documentaire de la BNCI.

En adoptant ces différentes réformes et en intégrant les nouvelles pratiques innovantes, la BNCI sera en mesure de mieux répondre aux besoins de la société ivoirienne en constante évolution.

Ainsi, cette esquisse d'actualisation constitue un levier incontournable pour promouvoir la culture, l'éducation et la recherche en Côte d'Ivoire. Cela permettra à la BNCI d'être un acteur indispensable du développement socio-culturel. Il est impératif de poursuivre ces efforts pour garantir une bibliographie nationale actualisée, dynamique et accessible ; reflet de la richesse et de la diversité du patrimoine ivoirien.

Sources et références bibliographiques

1- Sources orales

N° D'OR DRE	NOM ET PRÉNO MS	FONCTI ON ET INSTITU TION	OB JET DE L'ENTRE TIEN	LIEU ET DATE DE L'ENTRE TIEN
1	ATTRÉ MAN Kouassi	Chef de Service Conservati on et Gestion des Collections	Traitemen t éditorial du livre pour enfant	16 mai 2025 Entretien téléphoniqu e et numérique
2	DAGO née N'ZI Flore	Cheffe de Service Diffusion et Service Public	Diffusion du livre pour enfant à la BNCI	04 mars 2025 Entretien téléphoniqu e et numérique
3	DIABY Mamado u	Sous- directeur des Archives Régionales / Direction des	Gestion du dépôt légal	26-07-2024 à son bureau

		Archives Nationales de Côte d'Ivoire (DANCI)		
4	KRA Abéna	Agent du dépôt légal Direction des Archives Nationales de Côte d'Ivoire (DANCI)	Processus d'enregistrement et d'attribution du dépôt légal	26-07-2024 à son bureau
5	YÉBOU KOU Élysée	Agent de la Direction de la Documentation, des Archives et de la Publication, Ancienement chargé bénévole d'aide pour l'ISBN à la DANCI	Processus d'enregistrement et d'attribution de l'ISBN	27-07-2024 à notre bureau

2- Références bibliographiques

ACCART Jean-Philippe, RETHY Marie-Pierre, 2015. *Le métier de documentaliste*, Electre-Editions du Cercle de la Librairie, Paris
ANDERFUHREN Sandrine, ROMAGNOLI Patrizia, 2018. *La maturité de la gouvernance de l'information dans les administrations*

publiques européennes : la perception de la gouvernance de l'information dans l'administration publique genevoise, Mémoire de Master en Sciences de l'information, sous la dir. de Basma MAKHLOUF SHABOU, Genève, HEG

CARBONE Pierre, 2017. *Les bibliothèques*, PUF, Paris

CARON Daniel Jean, 2020. *La gouvernance informationnelle au sein de l'administration*

CLAISSE Frédéric, COUNET Maxime et VERJANS Pierre, 2017, « Analyse « structuro-fonctionnaliste » des institutions politiques », *Introduction aux doctrines et aux idées politiques*, pp 21-53, De Boeck Supérieur, Bruxelles

GARDIES Cécile, 2011. *Approche de l'information-documentation concepts fondateurs*, CÉPADUÈS-Éditions, Toulouse

GBA Mariam, 1988. *Le développement des bibliothèques en Afrique : réflexions sur le projet de création d'un réseau de lecture publique dans la ville d'Abidjan*, Lyon, Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, projet de recherche sous la Dir. de François D'ARCY

INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARIES ASSOCIATION, 2022. *Common Practices for National Bibliographies in the Digital Age =Pratiques courantes pour les bibliographies nationales*, IFLA. La Haye

LEVY Pierre, 1997. *L'intelligence collective : Pour une anthropologie du cyberspace*, La Découverte, Paris

MAKOLO Maswaswa Bertin, 2005, « La production du livre à Kinshasa et son impact sur la vie culturelle », Actes de la 3^{ème} Conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de la RDC, AIB, pp.2-9, L'Harmattan, Paris

MALINOWSKI Bronislaw Kasper, 1970. *Une théorie scientifique de la culture*. Éditions François Maspero, Paris

MAUREL Dominique, 2013. *Gouvernance informationnelle et perspective stratégique, dans l'Information professionnelle*, sous la dir. de Viviane Clavier et Céline Paganelli, Hermès-Lavoisier, Paris, pp. 175-197

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION LA SCIENCE ET LA CULTURE

(UNESCO), 2001. *Les services de la bibliothèque publique : Principes*
directeurs de l'*IFLA*, IFLA, La Haye

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'EDUCATION LA SCIENCE ET LA CULTURE

(UNESCO), 1964. *Recommandation concernant la normalisation*
internationale des statistiques de l'édition de livres et de périodiques, Actes de
la treizième conférence générale, UNESCO, Paris

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'EDUCATION LA SCIENCE ET LA CULTURE

(UNESCO), 2005. *Convention pour la promotion et la protection de la*
diversité des expressions culturelles, UNESCO. Paris

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'HABITAT, 2023. *Rapport pays* Côte d'Ivoire, ONU-Habitat,

Nairobi

ORGANISATION MALIENNE DES ÉDITEURS DE
LIVRES, 2017. *Charte des professionnels de l'édition et code d'éthique*,
OMEL, Bamako

Organisations : services publics, entreprises privées, associations, SerdaLab,
Paris

PAGNAMENTA Roxane, 2014. *Gouvernance de l'information : définition, enjeux et perspectives en Ville de Genève*. Mémoire de Master en HES filière information documentaire, Sous la dir. de Olivier GLASSEY, HEG-GE, Genève, 99 p.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT, 2023. *Rapport annuel Bureau Pays* Côte
d'Ivoire. PNUD, New York

Publique, ENAP, Québec.

SALAÜN Jean-Michel, ARSENAULT Clément,
2010. *Introduction aux sciences de l'information*, la Découverte, Paris

SERDA GROUPE, 2014. *3ème Baromètre La gouvernance de*
l'information dans les

3- Sitographie

ABENSOUR, C. (2010). « *Les prix littéraires pour la jeunesse, entre médiation et médiatisation* ». In *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, 1(2). sur <https://doi.org/10.7202/044213>, Consulté le 07 Décembre 2024.

Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire, <http://bn.ci/presentation/historique.php>, consultée le 08 Décembre 2024. <http://bn.ci/presentation/historique.php>, consultée le 08 Décembre 2024.

Bibliothèque Nationale Suisse, <https://www.nb.admin.ch/snli/fr/home/recherche/bibliographies/livre-suisse.html>, consulté le 13 Février 2025.

du « glocal » », in *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, Vol. 10 N2: <https://doi.org/10.7292/106097ar>, consulté le 10 août 2024

Ministère de l'économie, du Plan et du Développement, 2024, *Portail d'information et de promotion de l'économie de Côte d'Ivoire*, Primaire | Portail d'Informations et de Promotion l'Économie de Côte d'Ivoire (economie-ivoirienne.ci), Consulté le 18 septembre 2024.

Ministère de l'économie, du Plan et du Développement, 2024b, *Portail d'information et de promotion de l'économie de Côte d'Ivoire*, <https://www.economie-ivoirienne.ci/activites-sectorielles/etat-infrastructures-routieres.html>, Consulté le 18 septembre 2024.

THIERRY Raphaël (1980-2019), 2019, « Les éditeurs d'Afrique francophone sur l'échiquier

Université Saint Boniface, https://ustboniface.ca/gouvernance/file/politiques-et-procedures/Procedure_Systeme-de-classification-de-linformation.pdf, consulté le 13 janvier 2025.

4- Textes juridiques

Décret N°71-434 du 10 septembre 1971 *Portant création de la Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire*.

Décret N°86-448 du 25 juin 1986 *Portant transfert de compétences de l'Etat aux communes dans le domaine culturel*. Journal Officiel n° 27 du jeudi 14 juillet 1986.

Loi N° 2015-540 du 20 juillet 2015 *Relative à l'industrie du livre*, Journal Officiel n° 76 du 21 septembre 2015.